



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
DE LAC-SAINT-JEAN-EST

## AVIS PUBLIC

### ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2021

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** aux citoyens de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est par le soussigné, secrétaire-trésorier adjoint de la susdite MRC que :

- Lors de la séance ordinaire du 8 décembre 2020, le conseil de la Municipalité régionale de Comté de Lac-Saint-Jean-Est a établi comme suit le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2021, lesquelles séances auront lieu à 19h30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville d'Alma.

12 janvier	11 mai	14 septembre
9 février	8 juin	12 octobre
9 mars	13 juillet	24 novembre
13 avril	Août (pas de réunion)	14 décembre

- Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 148.0.1 du Code municipal.
- N.B. Veuillez prendre note que lesdites séances pourront se tenir en visioconférence plutôt qu'en présentiel et ce, dépendamment de l'évolution de la situation sanitaire.

Donné à Alma

Ce 10<sup>e</sup> jour de décembre de l'an deux mille vingt (2020).

Alain Coudé, secrétaire-trésorier adjoint

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Alma, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication dans les bureaux municipaux des municipalités membres de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. Également, cet avis public sera publié dans l'édition du 16 décembre 2020 du journal « Le Lac-Saint-Jean ».

En foi de quoi je donne ce certificat à Alma ce 10<sup>e</sup> jour de décembre 2020.

Alain Coudé,  
secrétaire-trésorier adjoint